# TREC DE SATIGNY 2024, spéciales MA-PTV

Terrain de Franchevaux, 12 mai 2024

Après les championnats suisses de l’an dernier, je vous accueille à nouveau sur le terrain de Franchevaux pour des épreuves spéciales MA-PTV de tous niveaux.

**EPREUVES**

 - **Série 1**: ouverte aux titulaires de la licence de TREC, obstacles sautants de max. 1m

- **Série 2** : ouverte aux titulaires du brevet de cavalier, obstacles sautants de max. 90 cm

-**Série 3** : ouverte à tous, merci de vous référez au règlement suisse de TREC pour les éventuelles restrictions de participation, obstacles sautants de max. 70 cm

Toutes ces épreuves sont organisées selon le règlement suisse de TREC 2024, accessible sur [www.asre.ch](http://www.asre.ch). Je vous invite à le lire avant de poser vos questions, mais je reste disponible pour toute demande.

**FINANCE D’INSCRIPTION**

* Epreuves MA-PTV : 70 CHF par départ. Ce prix comprend : petit déjeuner et repas de midi, quote-part ASRE, plaque souvenir, location du terrain.

Ce type d’épreuve se court à titre individuel, si vous voyagez à plusieurs et désirez un horaire similaire merci de le préciser à l’inscription, je ferais au mieux.

* L’inscription se fait via le site de l’ASRE jusqu’au 7 avril. Cliquer sur l’épreuve dans le calendrier et la fiche d’inscription apparaît. Merci de la remplir le plus complètement possible, toutes les rubriques ont une utilité !
* Paiement à effectuer sur le compte suivant jusqu’au lundi 8 avril 2024 (aucun paiement ne sera accepté sur place) :

Au nom de : Nathalie Stirati, avenue du Lignon 16,1219 Le Lignon

IBAN : CH38 0078 8000 S076 0600 2, banque BCGE

* Merci d’indiquer dans les remarques : le nom du cheval et la série
* Remboursement : En cas de désistement avant le 7 avril, la finance d’inscription sera remboursée moins 10 CHF pour les frais administratifs. Au-delà, 50% de la finance d’inscription sur présentation d’un certificat médical ou vétérinaire.

**REMARQUES ET RAPPELS DE POINTS IMPORTANTS**

- Tout cavalier/ère s’inscrivant à ce TREC doit être affilié à une association dépendant de la FSSE (DGM, société de cavalerie, etc.), comme le prévoit le règlement.

- Les vaccins doivent impérativement être à jour. Un contrôle sera effectué avant le départ. Pensez à vérifier vos vaccins et à prendre votre carnet le jour J !

- Âge minimum du cheval : 4 ans.

- Les chiens doivent être tenus en laisse sur toute la manifestation.

- Nous déclinons toutes responsabilités en cas d’accident ou de dégât avant, pendant et après la manifestation. Chaque cavalier est responsable de sa monture et de ses actes.

- Nous sommes à la recherche de bénévoles, n’hésitez pas à vous annoncer. Vous serez bien entendu nourri et chouchoutés, formés si besoin.

- Un programme détaillé ainsi que les horaires de départs vous seront envoyés environ une semaine avant l’épreuve.

- Le samedi 11 mai vous est offert la possibilité de travailler la partie POR dans la campagne environnante, entre forêt et vignes. L’inscription à l’entraînement se fait de manière indépendante, par mail. Les personnes participant à l’entraînement du samedi désirant rester sur place pour la nuit peuvent camper et faire un paddock pour leur cheval (avec leur propre matériel). WC à disposition, pas de cantine le samedi soir.

Si vous ne trouvez pas ci-dessus la réponse à vos questions, n’hésitez pas à me contacter par mail : hofer\_nathalie@hotmail.com. ou téléphone : 078/768.92.92

 Je me réjouis de vous revoir nombreux dans ma région !

Nathalie Stirati

